

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

PROTOCOLE SAGA (Surveillance Active de la Grippe Aviaire)

A compléter par l'ARS et le laboratoire d'analyses biomédicales pour toute personne dépistée dans le cadre du protocole SAGA (dépistage grippe proposé à des personnes exposées et asymptomatiques)

Le laboratoire réalise un prélèvement naso-pharyngé et effectue la recherche de grippe par RT-PCR.
Dans la mesure des capacités du laboratoire, il convient de réaliser le typage (type A et B) et le sous-type grippal (H1N1 et H3N2).
En cas de détection d'un virus grippal (cf. algorithme décisionnel au verso en fonction des capacités de typage/sous-typage du laboratoire) :
- Le laboratoire réalise dans les plus brefs délais un **2^e prélèvement naso-pharyngé** sans réaliser de nouvelle recherche grippe par RT-PCR.
- Si le 2nd prélèvement naso-pharyngé est réalisé dans les 48h suivant le 1^{er} prélèvement naso-pharyngé, **les deux prélèvements (1^{er} prélèvement positif pour grippe A et 2^e prélèvement NP) peuvent être envoyés simultanément, accompagnés de cette fiche de renseignements, au CNR Virus des infections respiratoires.**
- Si le 2nd prélèvement NP ne peut être fait dans les 48h après le 1^{er} prélèvement NP, le laboratoire envoie sans attendre le 1^{er} prélèvement, positif pour un virus grippal de type A, accompagné de la fiche de renseignements au CNR. Le second prélèvement sera envoyé dans un second temps.
Dès réception du résultat positif pour un virus IAHP après screening H5 par le CNR, un 1^{er} prélèvement de sérum sera à réaliser et à envoyer au CNR. Un 2^e prélèvement de sérum sera à réaliser trois semaines après le 1^{er}, et à envoyer également au CNR.

Aucune avance de frais ne sera demandée à la personne, c'est l'ARS qui réglera la facture des prélèvements, du test RT-PCR grippe et de l'envoi des prélèvements au CNR.

FOYER

Numéro d'identification du foyer (Id Foyer) :

PATIENT

Nom du patient : Prénom :

Date de naissance : __ / __ / ____ Sexe : H F

Information remise/donnée au patient (pour les mineurs, au titulaire de l'autorité parentale / pour les majeurs sous tutelle, au tuteur) :

Oui Non

Conformément aux dispositions de la loi Informatique et Libertés, le patient est informé de son droit d'accès aux informations qui le concernent en s'adressant à son médecin ou au médecin de son choix, qui seront alors ses intermédiaires auprès de Santé publique France. Le patient peut également faire connaître son refus de participation à la surveillance à son médecin qui effectuera la démarche auprès de Santé publique France. (Articles 26, 27, 34 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés). Pour toutes informations, contacter Santé publique France.

LABORATOIRE D'ANALYSES BIOMÉDICALES

Nom du laboratoire : Commune : Code postal :

Adresse Téléphone : __ / __ / __ / __ / __ Email :

PRÉLÈVEMENTS ET RESULTATS DE LA RECHERCHE DE GRIPPE PAR RT-PCR

Prélèvement naso-pharyngé n°1 :

<input type="checkbox"/> RT-PCR grippe	Date : __ / __ / ____	Résultat : <input type="checkbox"/> positif <input type="checkbox"/> négatif <input type="checkbox"/> NSP	Date du prélèvement : __ / __ / ____
<input type="checkbox"/> RT-PCR grippe A	Date : __ / __ / ____	Résultat : <input type="checkbox"/> positif <input type="checkbox"/> négatif <input type="checkbox"/> NSP	Technique : Ct : ...
<input type="checkbox"/> RT-PCR grippe B	Date : __ / __ / ____	Résultat : <input type="checkbox"/> positif <input type="checkbox"/> négatif <input type="checkbox"/> NSP	Technique : Ct : ...
<input type="checkbox"/> RT-PCR H1	Date : __ / __ / ____	Résultat : <input type="checkbox"/> positif <input type="checkbox"/> négatif <input type="checkbox"/> NSP	Technique : Ct : ...
<input type="checkbox"/> RT-PCR H3	Date : __ / __ / ____	Résultat : <input type="checkbox"/> positif <input type="checkbox"/> négatif <input type="checkbox"/> NSP	Technique : Ct : ...

Uniquement en cas de résultat positif pour un virus grippal au 1^{er} prélèvement NP (de type A si typage réalisé et H1/H3 négatif si sous-typage réalisé, cf. algorithme décisionnel au verso) :

Prélèvement naso-pharyngé n°2 : Date du prélèvement : __ / __ / ____

Uniquement en cas de résultat positif pour un virus IAHP positif après screening H5 par le CNR :

Prélèvement de sérum n°1 : Date du prélèvement : __ / __ / ____

Prélèvement de sérum n°2 : Date du prélèvement : __ / __ / ____

RECOMMANDATIONS RELATIVES AUX PRELEVEMENTS ET A LEURS CONDITIONS DE TRANSPORT VERS LE CNR

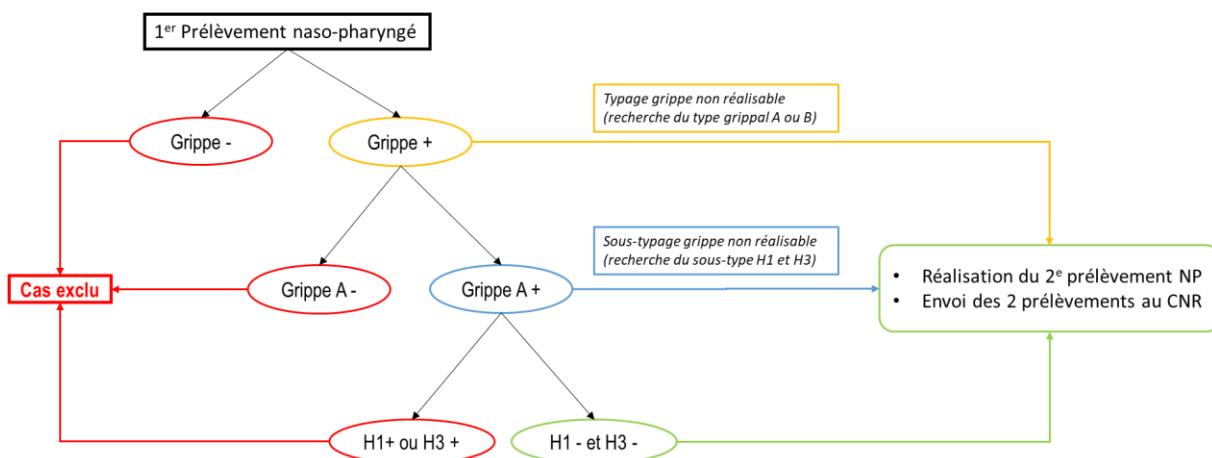
Pour le second prélèvement NP (à ne réaliser qu'en cas de résultat positif pour un virus grippal de type A au 1^{er} prélèvement NP), il est recommandé d'utiliser un kit de prélèvement équipé d'un milieu de transport UTM non inactivant (exemple: Virocult®).

Pour le transport des échantillons, il est préconisé d'utiliser les dispositifs conventionnels tels que les conteneurs ONU 3373.

En cas d'impossibilité pour le laboratoire préleur de transmettre les prélèvements au CNR via la navette habituelle, l'ARS couvrira les frais d'envoi.

Pour plus d'informations sur les modalités d'envoi de prélèvements au CNR Virus des infections respiratoires, contacter directement le CNR ou consulter [son site internet](#).

ALGORITHME DECISIONNEL POUR TOUTE PERSONNE TESTEE DANS LE CADRE DU PROTOCOLE SAGA, SELON LE RÉSULTAT DU TEST RT-PCR GRIPPE RÉALISÉ SUR LE 1^{ER} PRÉLÈVEMENT NASO-PHARYNGÉ



COORDONNEES DU CNR VIRUS DES INFECTIONS RESPIRATOIRES

Régions : Auvergne-Rhône-Alpes, Corse, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur	Régions : Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Centre-Val-de-Loire, Grand-Est, Hauts-de-France, Ile-de-France, Normandie, Pays-de-la-Loire
Hospices civils de Lyon (HCL) (laboratoire coordonnateur) Laboratoire de Virologie du CHU de Lyon /CNR des virus des Infections Respiratoires. Institut des agents infectieux Hôpital de la Croix Rousse – GHN. 103, grande rue de la Croix Rousse 69317 Lyon CEDEX 04 Nom du responsable : Pr Bruno LINA Tel : 04 72 07 11 11 (secrétariat) –Fax : 04 72 07 37 54 Email : ghe.grippe-france-sud@chu-lyon.fr	Institut Pasteur (laboratoire associé) Unité de Mécanismes Moléculaires de Multiplication des Pneumovirus. Département de virologie 28 rue du Dr Roux 75724 PARIS CEDEX 15 Nom de la responsable : Pr Marie-Anne Rameix-Welti Tel : 01 45 68 87 25 (secrétariat) – Fax : 01 40 61 32 41 Email : grippe@pasteur.fr
Régions : Antilles, Guyane	Régions : La Réunion, Mayotte
Institut Pasteur de la Guyane (laboratoire associé) Laboratoire de virologie 23, avenue Pasteur BP 6010 97 306 Cayenne Cedex Nom de la responsable : Dr Dominique ROUSSET Tél : 05 94 29 26 09 – Fax : 05 94 29 58 09 Email : droussset@pasteur-cayenne.fr	CHU Réunion (laboratoire associé) Laboratoire de virologie Allée des Topazes, CS 11021 97400 Saint-Denis Nom du responsable : Dr Laurent SOUPLY Tél : 02 62 90 62 65 Email : laurent.souply@chu-reunion.fr